



FREDON
Basse Normandie

Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



L'essentiel de la semaine

Le réseau de piégeage est en cours d'installation, au fur et à mesure des débâchages et plantation/semis.

Poireau : les captures de mouches sont en recul.

Chou : les captures de mouches sont en recul.

Salade : toujours des colonies de pucerons à Lingreville.

Carotte - céleri : recul des captures de mouche de la carotte à Surtainville, premières captures à Créances.

Oignon : bon état sanitaire.

SOMMAIRE :

| | |
|------------------------|---|
| POIREAU | 1 |
| CHOU - NAVET | 2 |
| SALADE | 3 |
| CAROTTE - CELERI | 4 |
| OIGNON | 5 |
| NOTE ABEILLE | 5 |
| LES COCCINELLES | 6 |

POIREAU :

Suivi :

| | Mont Saint Michel | Créances-Lingreville | Surtainville | Val de Saire |
|-------------------|------------------------------------|---|---------------|--------------|
| Pépinières | 2 sous petits tunnels et plein air | 4 plein-air, sous voiles et petits tunnels dont 1 en AB | 1 | 1 |
| Plantés | - | 1 | 1 sous voiles | 1 |

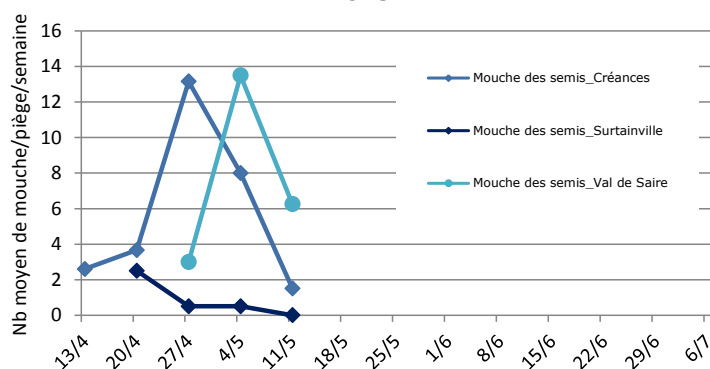
Les pépinières en plein-air sont au stade 1 à 2 feuilles et les plus avancées sont au stade 3 à 4 feuilles sous les petits tunnels.

Bon état sanitaire des pépinières et des plants récemment plantés.

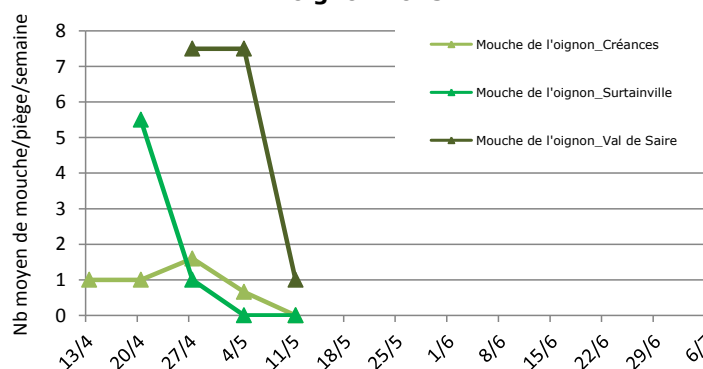
Mouche de l'oignon / Mouche des semis :

Suite aux averses et aux températures fraîches enregistrées la semaine dernière, les captures sont en recul sur toutes les zones.

Evolution des captures des mouches des semis 2015



Evolution des captures des mouches de l'oignon 2015

**Nuisibilité :**

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platyura* s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plantes, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis. Pour pondre, les femelles sont attirées principalement par les sols récemment travaillés (terre fine), riches en matière organique et humides.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plants d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque : quelques averses sont annoncées en milieu de semaine et ne sont pas favorables au vol des mouches, à suivre notamment en cas de retour à un temps sec.

CHOU – NAVET :

Suivi : Mont Saint Michel : 1 parcelle de chou, stade : jeunes plants,

Surtainville : 1 parcelle de chou, stade : jeunes plants,

Val de Saire : 1 parcelle de chou sous voiles, stade : jeunes plants et 1 parcelle de navet.

Bon état sanitaire.

Mouche du chou :

Les captures sont très faibles à nulles.

Nuisibilité :

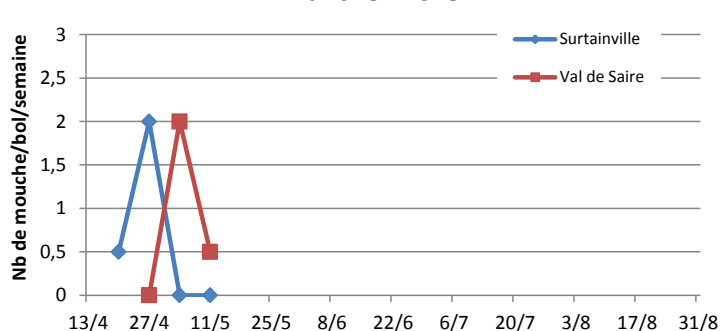
La mouche du chou, *Delia radicum* dépose ses œufs près du collet (parfois sur têtes de brocolis) des crucifères sauvages et cultivées.

Les asticots creusent des galeries en se nourrissant des racines et du collet (et parfois des têtes), entraînant le développement de champignons et de bactéries qui activent la décomposition des tissus.

Evolution du risque : à suivre avec les prochains relevés. Les légumes racine comme le radis et le navet sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle. Sur chou, les jeunes plants attaqués par la mouche peuvent faner et mourir.

Les averses annoncées pour les prochains jours ne sont pas favorables à leur activité.

Evolution des captures de mouche du chou Manche - 2015



Pigeon / lapin :

Des dégâts de ces vertébrés déprédateurs ont été constatés dans certaines parcelles. Au Mont Saint Michel, des dégâts de pigeon sont constatés sur 75% des plants de chou, à Surtainville une zone en bordure de haie présente des dégâts de lapins.



Dégâts de pigeon sur jeune plant de chou (FREDON BN)

Evolution du risque : à suivre

Altise :

Des altises ainsi que des morsures ont été observées sur 60% des plants de la parcelle du Mont Saint Michel.

Evolution du risque : les conditions climatiques plutôt pluvieuses annoncées pour ce milieu de semaine sont peu favorables à leur développement. Restez vigilant sur les jeunes plants en cas de retour à un temps sec.



Dégâts d'altise (FREDON BN)

SALADE :

Suivi : Mont Saint Michel : 6 parcelles de laitue et 2 parcelles de frisée, stade : de 6 feuilles à proche récolte.

Créances : 2 parcelles de laitue dont 1 en AB, stade : 6 feuilles.

Lingreville : 2 parcelles de laitue, stade : 10 feuilles.

Surtainville : 1 parcelle.

Val de Saire : 2 parcelles.

Globalement, bon état sanitaire.

Puceron :

La présence de colonies de pucerons *Nasonovia ribis-nigri* est toujours constatée dans 1 parcelle de Lingreville sur 56% des plants.

Evolution du risque : à surveiller car les températures douces actuelles sont favorables au développement des populations de puceron.

Noctuelle gamma :

Les captures sont faibles sur l'ensemble des secteurs.

Il n'a pas été observé de ponte et de chenille.

Evolution du risque : à suivre avec les prochains relevés.

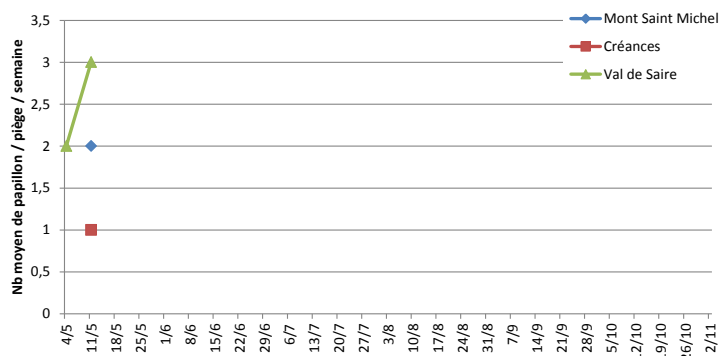
Mouche des semis :

Suivi réalisé dans les parcelles de chicorées frisées au Mont Saint Michel.

Premier relevé : 3,14 mouches / piège / jour.

Evolution du risque : à suivre avec les prochains relevés et le retour à un temps sec.

Evolution des captures de noctuelle gamma
Manche 2015



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances

Sclérotinia :

La présence de sclérotinia a été observée dans le Val de Saire et à Surtainville sur des cultures proches de la récolte venant d'être débâchées.

Evolution du risque : à surveiller, ce champignon apprécie les conditions tempérées et humides.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon ont été observés sur les jeunes plants de laitue aussi bien au Mont saint Michel que sur Créances et Lingreville.

Evolution du risque : à suivre

CAROTTE – CELERI – PERSIL :

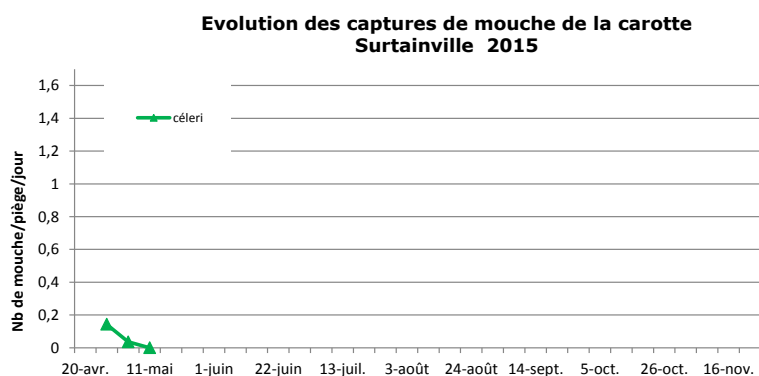
Suivi : Mont Saint Michel : 1 parcelle de carotte, stade : 3 feuilles.

Créances : 2 parcelles de carotte, stade : cotylédons.

Surtainville : 1 parcelle de céleri-rave sous voile.

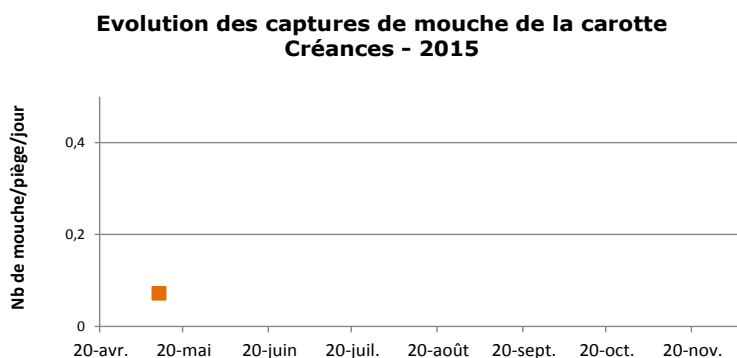
Mouche de la carotte :

Zone de Surtainville :



Les captures sont en recul cette semaine encore.

Zone de Créances :



Premières captures enregistrées dans une parcelle de carotte sur la zone de Créances.

Evolution du risque : à suivre

Puceron :

Des pucerons ailés (*Cavariella* sp.) ont été relevés dans toutes les parcelles de carotte sur 6 à 16% des plants. Des adultes de coccinelle ont également été observés dans les parcelles.

Seuil de nuisibilité :

- carotte : 10% de plantes avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- céleri rave : 10% de plantes avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après plantation.
- céleri branche et persil : 10% de plantes avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque : surveillez vos jeunes semis et jeunes plants, notamment en cas de retour à un temps plus sec, favorable au développement des populations de puceron.

OIGNON :

Suivi : Mont Saint Michel : 2 parcelles de bulbille, stade : 5 feuilles et 2 parcelles de semis, stade : 2^{ème} feuille.

Bon état sanitaire.

NOTE ABEILLE :

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Les abeilles butinent, protégeons les !***Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires***

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
3. Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires

LES COCCINELLES :

Ordre : Coléoptères
 Famille : *Coccinellidae*

***Coccinella septempunctata* : Coccinelle à 7 points et *Adalia bipunctata* : Coccinelle à 2 points**

Cycle de développement :



Photos : Fredon Basse-Normandie

Cibles et modes d'actions :

Coccinella septempunctata* et *Adalia bipunctata

Les adultes et les larves sont prédateurs.
 Elles sont prédatrices de pucerons, mais aussi de cochenilles et d'acariens.
 Elles consomment tous les stades de pucerons (larves, adultes,...)
 Elles chassent leurs proies et les mangent directement.

Périodes d'activité :

Coccinelle à 7 points ↓

1 génération annuelle, repos fin été et hiver sous forme adulte

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Coccinelle à 2 points ↓

1 ou 2 génération annuelle, repos fin été et hiver sous forme adulte

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
 Lycée Horticole de Coutances